

Après délibération sur certaines objections quant à la location de la salle du marché Bonsecours, la Commission invite M. Villani à visiter la salle du marché Saint-Jean-Baptiste pour ces fins.

Résolu: De différer cette question à une prochaine assemblée.

3.—Soumis et lu un extrait des minutes d'une assemblée de la Commission des Finances, au sujet d'un crédit de \$4,000 demandé pour reconstruire les étaux autour du marché Saint-Jean-Baptiste, autorisant la Commission à annexer à son rapport les plans, devis et estimés pour l'exécution de ces travaux.

A ce sujet, M. le président informe la Commission que M. L.-R. Montbriant, architecte, a consenti à soumettre gratuitement les plans et devis déjà préparés à cette fin dans le cas où la Ville n'exécuterait pas les travaux en question.

Lesdits plans, devis et estimés sont alors soumis, et, après délibération, il est

Résolu: De joindre au rapport actuellement devant la Commission des Finances les plans et devis plus haut mentionnés.

4.—Soumise et lue une lettre de M. L.-J. Ethier, procureur et avocat en chef de la Ville, avisant la Commission d'accepter la proposition de règlement (50%) faite par la Commission du Port, au sujet de la réclamation de \$94.39 contre ladite Commission.

Résolu: Que la Commission, tout en étant favorable à accepter l'offre faite, prie M. le président de consulter les avocats de la Ville sur la question de savoir à laquelle, de la Commission des Marchés ou de la Commission des Finances, incombe la décision de cette question.

5.—Soumise et lue une lettre de M. L.-J. Ethier, avocat en chef de la Ville, déclarant que la vente des bâtisses, matériaux, etc., situés sur l'ancien marché à bestiaux de l'Est, doit être faite par encan public, conformément à l'article 347 de la charte.

Résolu: Que MM. Marcotte & Frères soient autorisés à faire par encan public la vente des bâtisses, etc., en question situés sur l'ancien marché à bestiaux de l'Est, et que M. le président soit prié de s'entendre avec le greffier de la Ville à l'effet de faire publier l'annonce nécessaire à cet effet.

6.—*Résolu:* Que la sous-commission du marché à bestiaux de l'Ouest soit convoquée pour lundi prochain, le 1er février, à 2.30 heures p.m., pour prendre en considération la question de l'installation d'une balance additionnelle sur ce marché, etc., avec prière de faire rapport pour la prochaine assemblée.

Il est aussi

Résolu: Que MM. les échevins Lévy et Lamoureux, de concert avec le surintendant, soient priés de prendre en considération les questions de l'installation, de l'échange, etc., de balances sur le nouveau marché public à bestiaux de l'Est.

Ajournement.

A. LEBLANC.
Secrétaire.

COMMISSION D'HYGIENE ET DE STATISTIQUES

Compte rendu de l'assemblée du 28 janvier

Sont présents: MM. les échevins Lévesque, au fauteuil de la présidence, Marin, David, Mount, O'Connell et Gallery.

1.—L'assemblée ayant été informée que le président, M. l'échevin Dagenais, ne pouvait être présent, qu'il désirait que cette séance s'ajournât jusqu'à lundi, à 2 heures, et qu'il ne soit disposé que des affaires urgentes, il est

Résolu: Que M. l'échevin Lévesque préside l'assemblée; que les mandats soient signés et de ne prendre en considération que des questions pressantes.

La lecture des minutes est différée jusqu'à la prochaine assemblée. Les mandats sont signés.

2.—*Résolu:* Que la lettre de M. A.-C. Lyman, protestant contre l'érection de l'écurie projetée de la S. Carsley Co.,

After deliberation, on certain objections as to the letting of the Bonsecours market hall, the Committee invited Mr. Villani to go and visit the St. Jean-Baptiste market hall for said purposes.

Resolved: To defer said question until a further meeting.

3.—Submitted and read an extract from the minutes of a meeting of the Finance Committee, anent an appropriation of \$4,000 to rebuild the stalls around St. Jean-Baptiste market, authorizing the Committee to attach to its report plans and specifications and an estimate of said work.

In this connection, the chairman informed the Committee that Mr. L. R. Montbriant, architect, consented to submit gratuitously the plans and specifications already prepared for said purpose in case the City should not perform the work in question.

The said plans, specifications and estimates were then submitted, and after deliberation, it was

Resolved: To attach to the report now before the Finance Committee the above mentioned plans and specifications.

4.—Submitted and read a letter from Mr. L. J. Ethier, chief City attorney and counsel, advising the Committee to accept the 50% settlement proposed by the Harbour Commissioners anent the \$94.39 claim against the said Commissioners.

Resolved: That the Committee, although willing to accept the offer made, ask the chairman to consult the City attorney and ascertain whether this matter is within the province of the Market or of the Finance Committee.

5.—Submitted and read a letter from Mr. L. J. Ethier, chief City attorney, stating that the sale of buildings, materials, etc., situated on the old Eastern cattle market, should be effected by public auction, in accordance with article 347 of the Charter.

Resolved: That Messrs. Marcotte & Bros, be authorized to sell by public auction the buildings, etc., in question, on the former Eastern cattle market, and that the chairman be requested to confer with the City clerk so as to publish the required advertisement to that effect.

6.—*Resolved:* That the sub-committee on the Western cattle market be convened for next Monday, the 1st of February, at 2.30 o'clock p.m., to consider the question of placing additional scales in said market, etc., and report for the next meeting.

It was also

Resolved: That Ald. Lévy and Lamoureux, and the superintendent be requested to consider the question of placing, exchanging, etc., scales in the new public Eastern cattle market.

Adjourned.

A. LEBLANC,
Secretary.

HYGIENE AND STATISTICS COMMITTEE

Report of meeting held the 28th of January.

Present: Aldermen Lévesque, in the chair, Marin, David, Mount, O'Connell and Gallery.

1.—It having been announced to the meeting that the Chairman, Alderman Dagenais, could not attend and desired that the meeting should be postponed until Monday, at 2 o'clock p.m., and that only urgent matters should be dealt with, it was

Resolved: That Alderman Lévesque do preside; that the warrants be signed; and that only such other matters be considered as need immediate attention.

The reading of the minutes was deferred until next meeting.

The warrants were signed.

2.—*Resolved:* That the letter of Mr. A. C. Lyman, pro-